

# 1.1 Assurances collectives- Mandat, scenarii et calendrier

## • Mandats gestion ASEQ Ristournes Desjardins

Le Bureau exécutif, dans le cadre des ristournes de prime accordée par Desjardins Assurances, propose de confier le mandat suivant à l'ASEQ :

### MANDAT DE CONSERVATION DE CRÉDIT SUR LES PRIMES

Entre

**L'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM)**

et

**L'Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ)**

- ✓ **ENTENDU** que l'ASEQ est l'administrateur exclusif du régime d'assurance collective de l'AGECVM;
- ✓ **ENTENDU** qu'en période de pandémie, Desjardins assurance financière a offert un crédit de 70% sur les primes dentaires pour les mois d'Avril, Mai, Juin 2020 à l'AGECVM;
- ✓ **ENTENDU** que l'AGECVM souhaite réinvestir le montant du crédit dans la finance de leur régime d'assurance collective;
  - ❖ L'AGECVM octroie à l'ASEQ le mandat de conserver le montant du crédit sur les primes offerts par Desjardins assurance financière jusqu'à la réception d'une demande écrite de l'AGECVM de lui verser les sommes.
  - ❖ L'ASEQ n'utilisera pas lesdites sommes à d'autre fins que la réalisation du présent mandat.

Signé à Montréal ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2020.

**L'Association générale des étudiants du cégep du Vieux-Montréal (AGECVM)**

**ALLIANCE POUR LA SANTÉ ÉTUDIANTE AU QUÉBEC (ASEQ)**

Nom :

Dominique Caron Bélanger Conseillère  
Principale  
Développement et Partenariats

## - Proposition ASEQ amélioration couverture pour la session automne 2021

- ✓ Considérant le résultat de la [consultation](#) d'août dernier sur que faire des ristournes de Desjardins (1024 des 2058 membres qui s'y sont exprimés souhaitent consacrer ces ristournes à ce programme Mieux-être - PAÉ contre 1034 pour diminuer la prime de la session Hiver 2021);
- ✓ Considérant le besoin souvent exprimé d'un meilleur encadrement juridique dans un cadre de violences conjugales ou à caractère sexuel;

**L'ASEQ propose pour un nouveau régime qui serait mis en place à la session Automne 2021 (après adoption formelle lors d'une consultation Omnivox d'ici la fin novembre 2020) les 3 options suivantes, choisies par le Bureau exécutif :**

- **Option 1 : Garder le Régime actuel d'assurances collectives**
- **Option 2 : Régime actuel sans la limite d'accident pour la santé et ajout du Programme Mieux-être ([Programme d'aide en santé mentale - PAÉ](#))**
- **Option 3 : Option 2 + [Programme de protection juridique](#)**

	Actuel Option 1	Option 2	Option 3
	AGECVM	Pas accidentel + PAÉ	Couverture Juridique complète
Payable 1/3 Automne et 2/3 Hiver	<b>40 \$ (13,35 \$ / 26,65 \$)</b>	<b>70 \$ (23,35 \$ / 46,65 \$)</b>	<b>95 \$ (31,65 \$ / 63,35 \$)</b>
<b>SANTÉ</b>	ACCIDENTEL		
Décès et mutilation par accident	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$

Frais d'enseignement	25 \$/h. jusqu'à 500 \$	25 \$/h. jusqu'à 500 \$	25 \$/h. jusqu'à 500 \$
Vaccins (max 150\$)	100% [Max 150\$]	100% [Max 150\$]	100% [Max 150\$]
Équipement médical	100%	100%	100%
Services diagnostiques	100%	100%	100%
Ambulance	100%	100%	100%
Hospitalisation en chambre semi-privée	100%	100%	100%
Spécialistes santé (masso,chiro, physio)	40 \$ / visite max de 300 \$	30 \$ visi. max de 300 \$	30 \$/visite max de 300 \$
Programme Mieux-Être (PAÉ)	-	oui	oui
Maximum annuel	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
<b>Vision</b>			
Examen de la vue	50 \$/période de couv.	50 \$/période de couv.	50 \$/période de couv.
Lunettes et lentilles cornéennes	100 \$/24 mois	100 \$/24 mois	100 \$/24 mois
<b>Maximum annuel (total)</b>	<b>5 000 \$</b>	<b>5 000 \$</b>	<b>5 000 \$</b>
<b>DENTAIRE</b>			
Accident dentaire : max. de 5 000 \$	100%	100%	100%
Services de prévention	50%	50%	50%
Services de base	40%	40%	40%
Extraction des dents	-	-	-
Examens périodiques	12 mois	12 mois	12 mois
Maximum annuel (services prévention et de base)	350 \$	350 \$	350 \$
<b>JURIDIQUE</b>			
Assistance Juridique	-	-	oui
Représentation Juridique	-	-	oui

### - Calendrier consultation

- o Octobre à la mi-novembre 2020 : informations sur les modifications proposées.
- o Lundi 23, 07h00 au vendredi 27 novembre 2020, 15h30 : Consultation Omnivox

## 1.2 Projet Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM

- ✓ Pour mettre en place des mesures afin que les exécutant.e.s et membres a responsabilité de l'AGECVM soit en mesure de gérer une plainte ou une situation de VACS (violence à caractère sexuelle) lorsqu'ils sont au courant d'une.
- ✓ Pour faire aussi en sorte que l'AGECVM soit capable de référer les cas connus aux personnes ressources et compétentes.

Le Bureau exécutif propose:

- Considérant le mandat de l'Assemblée générale [A17-03](#) (amendé mais non adopté) pour un CVM sain

#### **RAPPEL :**

*Ainsi, voici le **Manifeste Respect et Consentement pour un CVM sain** :*

- *Je refuse toute forme de violence ou d'agression physique ou verbale, de discrimination, de harcèlement et de profilage ;*
- *Je refuse les stéréotypes en tous genres relatifs à mon identification de genre, mon âge, ma religion, mes origines et mon orientation sexuelle ou politique ;*
- *Je réclame le droit d'évoluer dans un milieu sécuritaire, où je ne me sentirai à aucun moment menacé(e) ;*
- *Je refuse toute pression quant à mon apparence physique, qui n'est en rien une permission pour la pose de certains gestes ;*

- Je réclame le plein droit sur mon corps. Je me réclame comme étant la seule personne pouvant choisir pour moi-même ;
- Je réclame qu'on me demande et qu'on respecte mon consentement, et je m'engage à faire la même chose en retour ;
- Je refuse de promouvoir toute culture valorisant la violence, l'agression, le harcèlement et n'ayant aucune considération pour mon consentement ;
- Je réclame mon identité libre et indépendante d'individu ;
- Je réclame le droit de pouvoir exprimer mes idées en toute liberté et de pouvoir les défendre dans le respect ;
- Je réclame le droit d'avoir accès à un environnement de travail propre, où chacun fait sa part pour le maintenir ainsi ;
- Je m'engage à promouvoir les idéaux du présent Manifeste par mes actions, et à dénoncer tout geste qui irait à son encontre.

- Considérant les positions historiques de l'AGECVM en faveur d'un environnement toujours plus inclusif
- Considérant que l'AGECVM a toujours œuvré en faveur d'un environnement sain de toute forme de VACS
- ❖ **Que l'AGECVM adopte une position auto-critique et procède au besoin à une analyse d'elle-même pour voir l'état de la situation des violences à caractère sexuel;**
- ❖ **Que l'AGECVM rappelle à ses représentant.e.s externes de toujours garder à l'esprit notre position et de saisir chaque opportunité qui se présente pour créer des environnements inclusifs et sains;**
- ❖ **Que la formation VACS offert par les sexologues du CVM (voir [courriel](#)) soit obligatoirement suivie par les membres du Bureau exécutif en fonction et les employé.e.s de la permanence;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif propose aux membres de la Table de Concertation de suivre la formation VACS eux-aussi.**

### 1.3 Viabilité d'un magasin scolaire

- Considérant que le mandat adopté par l'AG [A16-02](#)

#### **RAPPEL**

- Considérant les prix élevés des livres au magasin scolaire ;
- Considérant que nous n'avons pas de coopérative au sein de notre Cégep pour les livres et les cahiers COOP ;
- Considérant que les étudiants et étudiantes aimeraient s'impliquer dans la vie dans son cégep dans ces domaines ;
- Considérant que nous n'avons aucun rabais sur nos livres
- ❖ **Que l'AGECVM fasse les démarches pour que les étudiants et les étudiantes du CVM se dote d'une coopérative de type coopsco comme dans les autres Cégep et si ce n'est pas possible, que l'AGECVM fasse une campagne de mobilisation ;**
- ❖ **Qu'une commission d'étude sur les possibilités de coopérative en ce qui à trait au magasin scolaire soit créée ;**
- ❖ **Que cette commission étudie le projet de la [FÉETERIA](#).**

- Considérant le mandat adopté par l'AG [H10-04](#)

#### **RAPPEL**

- Attendu que le magasin scolaire *L'Artefact* réalise jusqu'à 30% de profit par article vendu ;
- Attendu que les livres et articles scolaires représentent une dépense majeure dans les dépenses de plusieurs étudiant-e-s et que certains de ces livres ne sont pas disponibles aux livres usagés ;
- ❖ **Que l'AGECVM exige de l'administration des prix plus abordables sur les articles du magasin scolaire ;**
- ❖ **Que l'AGECVM étudie la possibilité de transformer le magasin scolaire en coopérative**
- ❖ **Que le Bureau Exécutif se charge de mettre en place une commission de travail qui étudie la viabilité que l'AGECVM investisse dans un magasin scolaire Coopératif**
- ❖ **Que cette commission détaille comment les modèles dans d'autre cégeps fonctionnent et comment ils sont parvenus à le faire;**
- ❖ **Que cette commission détaille les différentes options possibles pour réaliser le projet;**
- ❖ **Que cette commission détaille les coûts et le budget alloué pour le projet ainsi que les démarches à réaliser**
- ❖ **Que cette commission détaille les différentes modes de gestion possible si le projet venait à être approuvé;**

- ❖ **Que le Bureau exécutif dépose le rapport de la commission à une Assemblée générale (ou un Forum numérique).**

## **1.4 Améliorer les canaux de communication entre l'AGECVM et ses membres**

- Présentation de la situation actuelle
- Discussion sur les canaux de communication actuellement utilisés
- Calendrier de travail

## **1.5 Situation problématique des étudiants en métier d'art**

- Explication de la situation que subissent les étudiants en métier d'art
- Discussion sur la situation
- Calendrier de travail